



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18

" " en exercice : 18  
" " qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 12 novembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 18 NOVEMBRE 2025  
2025 / 51**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCLOUD Christian.

Excusés : M. CHARVET Thierry, M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRIMITIF**

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap)	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	11 460,00		0,00
2152 (21) : Installations de voirie	-11 460,00		0,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,  
ACCEPTE la décision modificative n°2 au budget primitif 2025.**

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Le Maire,

Annick GRÉMY